



BATIK

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

N° 236 Mars 2019

Sommaire

Éditorial

Conseil national du numérique : Dépasser les polémiques et se mettre au travail

Actualités

Bilan 2018 de l'action de la Division spéciale de cybercriminalité

CTIC : la presse à l'heure de la transformation digitale

Signature d'un partenariat entre l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) et la SONATEL

Tongoro, plateforme de vente en ligne, remporte le premier prix du Linguère Digital Challenge

Utilisation des OTT : 20 milliards de FCFA de manque à gagner pour la SONATEL en 2018

La FESTIC initie les femmes au commerce électronique

Politique

Association africaine de lutte contre la fraude et la sécurité : Unitel à la présidence

Désignation des membres du Conseil national du numérique

Infrastructures et services

Le point d'échange Internet du Nigeria (IPXN) acquiert un statut régional

Projets

Vers la création d'un organe national de coordination des paiements électronique

Rendez-vous

4^{ème} édition du SIPEN (16-17 avril 2019, Dakar, Sénégal)

Indaba X Sénégal (18-20 avril 2019, Dakar, Sénégal)

Conseil national du numérique : Dépasser les polémiques et se mettre au travail

Si chacun s'accorde sur le fait que le monde du numérique évolue souvent à très grande vitesse, dans des directions imprévues et avec des conséquences impensées, d'où son caractère disruptif régulièrement mis en exergue, il faut malheureusement constater que cette dimension semble souvent ignorée par les décideurs de notre pays. En effet, si le principe de la création d'un Conseil national du numérique (CNN) a été acté avec l'adoption de la « Stratégie Sénégal numérique 2016-2015 » dès octobre 2016, il aura fallu pas moins de cinq années et des promesses répétées pour que cette mesure emblématique soit enfin matérialisée avec la publication de la liste des membres du CNN en ce mois de mars 2019 ! Auparavant, il avait été officiellement créé avec l'adoption du décret n° 2018-1961 du 9 novembre 2018 portant création, attribution et modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil national du Numérique (CNN). Cependant, la revendication par les professionnels du secteur des TIC de la mise en place d'un IT Board constitué d'acteurs-clés du secteur public et du secteur privé est beaucoup plus ancienne et celle-ci avait d'ailleurs été identifiée comme étant une des conditions nécessaires à la création d'un écosystème favorable à l'éclosion de l'économie dans la version du Plan Sénégal émergent (PSE) publié en février 2014. Il faut donc se réjouir de la création de cet organe consultatif indépendant constitué de vingt membres bénévoles qui sera prochainement amené à changer de tutelle puisqu'il était placé sous l'autorité du Premier Ministre, fonction promise à disparaître de l'architecture gouvernementale. En termes d'attribution le CNN a pour mission de « donner son avis au gouvernement sur les questions qui lui sont présentées », celles-ci pouvant toucher à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine des communications électroniques et du numérique, la coordination des différentes structures intervenant dans ce secteur, aux capacités des entreprises du secteur à créer des emplois et à exporter des produits et services, les projets et initiatives publics et privés visant à développer l'économie numérique, le suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies visant à développer le secteur, etc. Précision importante, le CNN peut également, de sa propre initiative, soumettre au gouvernement toute proposition susceptible de contribuer au développement des communications électroniques et de l'économie numérique et pour mener sa tâche à bien il peut faire appel à des personnes physiques ou morales extérieures compétentes mais également créer des commissions spécialisées afin d'examiner des questions sectorielles ou d'élaborer des rapports. Enfin, le suivi de son travail est assuré par un secrétariat permanent qui est mis à sa disposition par le ministère en charge des Télécommunications. Alors que l'on aurait pu s'attendre à ce que la création du CNN soit unanimement salué par les acteurs du secteur, à peine a-t-il été mis en place qu'il a fait l'objet de diverses critiques. Contestation du mode de désignation de ses membres et mise en cause de leur représentativité ont été au cœur des prises de position des uns et des autres mais il faut souligner que personne n'a remis en cause la pertinence de leur choix. Dès lors, il nous semble essentiel que les professionnels de l'économie numérique soutiennent résolument le CNN dont la création répond à une vieille doléance du secteur comme nous l'avons souligné plus haut. Laissons-le d'abord faire ses preuves sur le terrain et plus tard, il sera toujours temps de faire le bilan de son fonctionnement et de demander, si nécessaire, que des correctifs soient apportés. Trop de temps a déjà été perdu pour que l'on se donne le luxe d'en perdre encore un peu plus dans des querelles byzantines. L'essentiel est que les décideurs puissent être éclairés, conseillés et orientés par des personnes qui ont une connaissance fine du secteur et sont en mesure de suivre, voire mieux d'anticiper, les grandes tendances de son évolution afin de prendre en temps opportun les bonnes décisions. Il est plus que temps de rompre avec cette culture de l'attentisme qui s'est installée depuis près d'une vingtaine d'année chez les décideurs en charge du secteur du numérique. Si le CNN arrive à faire prendre conscience à tous les acteurs que le numérique est non seulement un secteur d'avenir mais aussi et surtout le secteur du présent et qu'il a besoin d'une gouvernance agile, réactive et anticipative alors nous pourrions considérer qu'il a déjà réussi sa mission.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Bilan 2018 de l'action de la Division spéciale de cybercriminalité

La Division spéciale de cybercriminalité, unité spécialisée de la Police nationale créée en 2017 et commandé par le Commissaire Pape Guèye, a rendu public le bilan de ses activités pour l'année 2018. Il en ressort qu'elle a traité 1 270 plaintes et que ses enquêtes ont abouti au déferrement devant la justice de 146 personnes parmi lesquelles on comptait près de 30% de ressortissants étrangers et 14 femmes. Les délits les plus fréquemment recensés sont les accès frauduleux dans des systèmes informatiques, le vol de données, l'atteinte aux données de personnelles, le chantage, l'escroquerie, la diffamation, l'extorsion de fonds, etc.

* CTIC : la presse à l'heure de la transformation digitale

Le 28 mars 2019, l'incubateur CTIC Dakar a organisé son premier Penc'TIC de l'année 2019 sur le thème « Médias en ligne : défis actuels et opportunités futures ». Cet espace d'échange et de dialogue a rassemblé un certain nombre de spécialistes de la presse parmi lesquels Ismaila Camara, Président du Réseau des journalistes TIC (REJOTIC), Cheikh Thiam, ancien Directeur général du quotidien Le Soleil, Ibrahima Lissa Faye, Président de l'Association des professionnels de la presse en ligne (Appel) ainsi que des spécialistes du numérique comme Mamadou Ndoye, responsable marketing du site de e-Commerce Expat-Dakar ou encore Basile Niane, promoteur du site Social Net Link. Au cours de débats, il a notamment été question de la transformation digitale des médias traditionnels ainsi que de la monétisation de la presse en ligne.

CTIC Dakar : http://cticdakar.com/fr_fr/

* Signature d'un partenariat entre l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) et la SONATEL

Le 25 mars 2019, l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) et la SONATEL ont procédé à la signature d'une convention de partenariat dont l'objectif est de contribuer à la formation des jeunes et de professionnels dans les métiers du numérique. De manière pratique, le groupe Sonatel, permettra dorénavant aux étudiants de l'UVS de bénéficier de stages dans différents domaines de l'entreprise et de formations de mise à niveau au sein de Sonatel Academy. De plus, trois (3) Espaces numériques Ouverts (ENO) de l'UVS bénéficieront chacun d'une liaison spécialisée (LS) gratuite pour leur connexion à Internet. En retour, l'UVS donnera aux apprenants de la Sonatel Academy la possibilité de suivre leurs enseignements au niveau des trois (3) espaces numériques ouverts (ENO) concernés par la convention. Parallèlement à la signature de cette convention, la SONATEL a procédé au lancement du « Pass Edu », une nouvelle offre mobile destinée aux étudiants sénégalais pour leur permettre d'accéder à des contenus de formation développés par notamment par l'UVS au prix de 100 FCFA pour 100 Mo valable 24 heures.

UVS : <http://www.uvs.sn/>

SONATEL : <http://www.sonatel.sn/>

* Tongoro, plateforme de vente en ligne, remporte le premier prix du Linguère Digital Challenge

Le 22 mars 2019, le jury de la quatrième édition du Linguère Digital Challenge (LDC) organisé par la SONATEL a rendu son verdict. Le prix de l'entreprenariat numérique féminin de SONATEL dont l'objectif est de récompenser les trois meilleures entreprises sénégalaises dirigées par des femmes dans le domaine des TIC a récompensé Tongoro, E-tontine et Dakar Famer's market. Le premier prix d'une valeur de 10 000 000 FCFA a été remis à Tongoro, une plateforme de vente en ligne commercialisant une marque de vêtements éponyme entièrement produite au Sénégal qui promeut l'artisanat local et le made in Africa. Le 2^{ème} prix d'un montant de 5 000 000 FCFA est allé à E-tontine, une plateforme en ligne consistant en la mise en place d'un système d'épargne moderne. Les personnes qui cotisent peuvent le faire pour l'achat de

terrains, de matériel électroménager, du mobilier, etc. Enfin, le 3^{ème} prix est revenu à Dakar Famer's Market, une plateforme de commerce électronique visant à les produits locaux. Organisé entre le 5 décembre 2018 et le 15 février 2019, le Linguère Digital Challenge a reçu plus de cent dossiers de candidatures contre vingt dossiers lors de la première édition.

Linguère Digital Challenge : <https://www.sonatel.sn/lcd/>

* Utilisation des OTT : 20 milliards de FCFA de manque à gagner pour la SONATEL en 2018

Le 20 mars 2019, en marge de « Pencum Sonatel », la rencontre organisée par la SONATEL avec les journalistes et médias spécialisés dans les TIC, Sékou Dramé, Directeur général du Groupe Sonatel, a informé que son groupe avait enregistré un manque à gagner d'une vingtaine de milliards de FCFA sur son chiffre d'affaires 2018 en raison de l'impact des applications Over-the-top (OTT) de type Whatsapp, Messenger, Skype, Viber, Instagram, etc. Ce manque à gagner est dû à une baisse drastique du trafic téléphonique international entrant. Ainsi, il a révélé que pour 100 minutes qui arrivent au Sénégal, la SONATEL en achemine moins de 27 sur ses réseaux.

SONATEL : <http://www.sonatel.sn/>

* La FESTIC initie les femmes au commerce électronique

Le 9 mars 2019, l'Association des femmes sénégalaises des TIC (FESTIC) a organisé un atelier de formation au commerce électronique à l'endroit du réseau des Femmes actives dans le développement local (FADEL) en vue valoriser, vulgariser et commercialiser les produits locaux.

FESTIC : <https://www.facebook.com/afestic/>

Politique

* Association africaine de lutte contre la fraude et la sécurité : Unitel à la présidence

L'opérateur de télécoms leader du marché angolais, Unitel a été élu pour présider l'Association africaine de lutte contre la fraude et la sécurité (AFASG), groupe de travail spécifique consacré au traitement des problèmes de fraude et de sécurité critiques pour le secteur des télécommunications en Afrique créé au sein de la GSMA, association regroupant les opérateurs de téléphonie mobile. L'AFASG regroupe les principaux groupes de télécommunication présents en Afrique, tels qu'Orange, MTN, Airtel, Vodafone/Vodacom, Millicom ainsi que d'autres opérateurs de téléphonie mobile et membres associés, tels que des fournisseurs de technologies tels que Ericsson et Huawei. De la GSMA regroupe plus de 800 opérateurs de téléphonie mobile et plus de 350 sociétés associées appartenant au vaste écosystème de la téléphonie mobile.

GSMA : <https://www.gsma.com/>

* Désignation des membres du Conseil national du numérique

Le Ministère de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique (MCTPEN) a publié la liste des membres du Conseil national du Numérique (CNN), créé depuis 2018 et chargé d'étudier et de donner son avis au gouvernement sur les questions qui lui sont présentées. Les membres qui ont été nommés à titre bénévole, en raison de leurs activités, leurs compétences et leur expertise dans le domaine de l'économie numérique sont :

- Ibrahima Nour Eddine DIAGNE, Administrateur général de GAINDE 2000 ;
- Meissa Déguène NGOM, PDG du Groupe CHAKA ;
- Makhtar FALL, Président de lamg ;
- Serigne BARRO, DG de People Input ;

- Omar CISSE, DG d'InTouch ;
- Yaya DIALLO, DG d'IDYAL ;
- Mamadou THIAM, DG de NEDGE ;
- Omar Guèye NDIAYE, DG de Sonatel Multimédia et Directeur de la stratégie et du Développement (SONATEL)
- Maimouna Dia DIONE, DG de SenTrust ;
- Ndèye Absa GNINGUE, Responsable de l'Innovation Numérique à la BAD ;
- Aissatou SOW, Directeur secteur public Afrique francophone d'Intel ;
- Ndèye Maimouna DIOP, Présidente d'ISOC-Sénégal ;
- Basile NIANE ; DG de Socialnetlink ;
- Modibo DIOP, Expert- Consultant International en Energie, Infrastructures, Eau et TIC ;
- Alex CORENTHIN, Maitre de Conférence titulaire du Département Génie Informatique de l'ESP ;
- Karim SY, Fondateur de Jokkolabs ;
- Antoine NGOM, Président d'OPTIC ;
- Pape Demba DIALLO, Directeur exécutif en charge du processus d'Investissement et des secteurs TIC, Santé, Infrastructures, Transport, Industries, Tourisme et Services-FONSIS ;
- Seydina Moussa NDIAYE, Directeur du Centre des Réseaux et Systèmes d'Information du MESRI ;
- Mor Ndiaye MBAYE, Spécialiste en TIC et base de données, Conseiller à l'ARTP.

MCTPEN : <http://www.numerique.gouv.sn/>

Infrastructures et services

* Le point d'échange Internet du Nigeria (IPXN) acquiert un statut régional

Le point d'échange Internet du Nigeria (IPXN), créée en 2006 suite à la collaboration entre la Nigeria Communications Commission (NCC) et l'Association des fournisseurs de service Internet du Nigeria (ISPAN) a désormais acquis un statut régional. Suite au renforcement de ses capacités grâce au soutien technique et financier de la Commission de l'Union africaine à travers son projet de système de point d'échange Internet d'Afrique (AXIS), il est désormais en mesure d'interconnecter les points d'échange Internet nationaux existant en Afrique de l'Ouest. Il pourra de la sorte non seulement localiser le trafic Internet dans la région, mais également réduire les coûts et la latence, tout en augmentant le potentiel de l'économie numérique. Avec son nouveau statut, le point d'échange Internet du Nigeria vient s'ajouter aux points d'échange Internet d'Egypte, du Kenya, du Zimbabwe, d'Afrique du Sud, du Congo et du Rwanda qui ont également le statut d'infrastructure régionale d'échange de trafic Internet.

IPXN : <https://ixp.net.ng/>

AXIS : <https://au.int/fr/axis>

Projets

* Vers la création d'un organe national de coordination des paiements électroniques

Suite à une étude menée avec l'appui de Better Than Cash Alliance, un partenariat administré par le Fonds d'équipement des Nations unies (FENU) et financé par la Fondation Bill & Melinda Gates, Citi, la Fondation Ford, MasterCard, Omidyar Network, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et Visa Inc., l'Etat du Sénégal projette de mettre en place un organe de coordination chargé de piloter la transition des initiatives de paiement en espèces vers des paiements électroniques que ses services seront appelés à faire. Pour ce faire, un comité de pilotage a été créé qui devra livrer ses conclusions et recommandations. Le pilotage du projet est placé sous la responsabilité du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC). A terme, ce processus devrait conduire à la digitalisation des paiements pour les activités relevant des entreprises privées comme pour celles des différents

services de l'Etat.

Better than cash alliance : <https://www.betterthancash.org/>

United Nations Capital Development Fund : <https://www.uncdf.org/fr/>

Rendez-vous

* 4^{ème} édition du SIPEN (16-17 avril 2019, Dakar, Sénégal)

La 4^{ème} édition du Salon International des Professionnels de l'Economie Numérique (SIPEN) se déroulera sur le thème « La transformation digitale, accélération de l'émergence Africaine », les 16 et 17 avril 2019 à Dakar (Sénégal). Organisé par l'Organisation des Professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication (OPTIC) en partenariat avec le Conseil National du Patronat(CNP) et la Fondation Konrad Adenauer, le SIPEN a pour objectif principal « promouvoir l'innovation IT et développer des partenariats d'affaires ».

SIPEN : <https://www.sipen-dakar.com/>

OTPIC : <http://www.optic.sn/>

Fondation Konrad Adenauer : <https://www.kas.de/web/senegal/home>

* Indaba X Sénégal (18-20 avril 2019, Dakar, Sénégal)

Indaba X, conférence dédiée à l'apprentissage automatique (Machine Learning/ML), sera organisée pour la première fois du 18 au 20 avril 2019 au Sénégal par l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), Galsen AI et l'Association sénégalaise pour l'Intelligence artificielle (ASIA). Les conférences Indaba X consistent en une série d'événements dont l'objectif est de renforcer la communauté des praticiens, chercheurs et passionnés du domaine de l'apprentissage automatique et de l'apprentissage profond (Deep learning/DL). Par le passé, treize (13) pays africains dont le Cameroun, la Centrafrique, le Kenya, l'Algérie, les ont déjà organisés.

Indaba X Sénégal : <https://www.indabax-senegal.org/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0)

Osiris, mars 2019